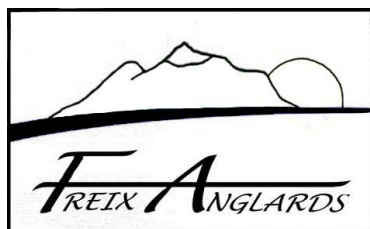


**Registre des délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de  
COMMUNE DE FREIX ANGLARDS**

**Séance du 01 juin 2017**

**MAIRIE DE**



*L'an deux mille dix-sept et le premier juin à 19 heures 30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice FALIES (Maire).*

Date de la convocation: 24/05/2017  
Conseillers en exercice : 8  
Présents : 8  
Votants: 8  
  
Pour: 8  
Contre: 0  
Abstentions: 0

**Présents :** Monsieur Patrice FALIES, Monsieur Jean-Louis GUIBERT, Monsieur Nicolas PANIS, Monsieur Joël DE MARTINO, Monsieur Jean-Yves CABAL, Monsieur Olivier ROUFFET, Monsieur Pierre MAYENOBE, Madame Aurélie BOURZEIX

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Monsieur Joël DE MARTINO



**Objet : DE\_2017\_023 - Convention Bonis**

Vu la demande de Monsieur BONIS Florian pour louer les parcelles sur des communaux d'Anglards-Favars,

Vu l'autorisation d'exploiter de la DDT,

Vu l'arrêté préfectoral n° 1253 du 24 septembre 2013

Vu Valeurs locatives maximales du 01/10/2016 au 30/09/2017 fournies par la chambre d'Agriculture

Monsieur le Maire, expose la demande de Monsieur Bonis concernant la location des parcelles communales sur Anglards Favars.

Il précise qu'il convient de redonner ces terrains communaux (Ci-dessous la liste des parcelles concernées) en location et que le loyer doit être en-dessous du maxima fixés par arrêté préfectoral.

<i>Parcelle</i>	<i>Lieu-dit</i>	<i>Surface</i>
AB-0023 abcd	Terres Longues	7650
AB-0024	Terres Longues	12535
AB-0025	Terres Longues	2715
AB-0026	Terres Longues	6015
AB-0027	Terres Longues	7400
AB-0028	Terres Longues	504
AB-0029	Terres Longues	740
AB-0030	Terres Longues	3540
AB-0031	Terres Longues	4160
AB-0032	Terres Longues	3600

RF Préfecture d'Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/06/2017 015-211500723-20170601-DE_2017_023-DE

AM-0107	Puy Montalut	885
AM-0108	Puy Montalut	6817
AM-0109	Puy Montalut	3273
AM-0110	Puy Montalut	2477
AM-0111	Puy Montalut	3694
AM-0112	Puy Montalut	1282
AM-0113	Puy Montalut	2112
AM-0114	Puy Montalut	1236
AM-0115	Puy Montalut	3228
AM-0116	Puy Montalut	9725
AM-0117	Puy Montalut	16812
AM-0001 gh	Com de Freix-Anglards	16327

**TOTAL :                    116727 m<sup>2</sup>**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

*Considérant :*

- que les terrains se trouvent dans les communaux d'Anglards Favars ;
- qu'en fonction de ces données, le loyer maximum est de 104,76€ par hectare,
- que la durée d'exploitation est fixée à 6 ans (soit 30% d'abattement) ;

- décide de louer à **M BONIS Florian**, domicilié Le Bourg - 15310 FREIX ANGLARDS les parcelles ci-dessus mentionnée, d'une surface totale de 11ha 67a 27ca.

- décide d'établir la convention pluriannuelles d'exploitation pour une durée de 6 (six) années entières et consécutives plus 7 (sept) mois qui prendra cours, à compter du 1er juin 2017 pour finir le 31 décembre 2023.

- fixe le loyer annuel à 856€ soit pour la première année 500€.

- adopte la convention pluriannuelle d'exploitation, telle que présentée,

- autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à la présente délibérations.



Acte original signé électroniquement, Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19 juin 2017 et publié ou notifié le 19 juin 2017
--

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an sus dit,  
 au registre sont les signatures.

Le Maire  
 Patrice FALIÈS

RF Préfecture d'Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/06/2017 015-211500723-20170601-DE_2017_023-DE